

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 8.

Ottawa, 1er Octobre 1877.

No. 10.

M. l'Abbé E. GUILMET, Rédacteur-en-Chef.

## La Gazette des Familles.

Nous informons les Abonnés de la *Gazette des Familles* que M. l'Abbé Ed. GUILMET, ci-devant rédacteur-propriétaire de cette intéressante Publication, vient de transporter à l'Administrateur du *Foyer Domestique* le droit de propriété littéraire de la *Gazette des Familles*, avec aussi la Liste des abonnements pour l'année 1877, et telle qu'elle se trouve à la date du 1er Septembre.

Nous prions les nombreux amis et protecteurs de cette œuvre de vouloir bien continuer d'accorder à cette Publication leur puissant patronage, et nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement de l'année 1877 à bien vouloir nous adresser ce petit montant (\$0.60) au plutôt.

À commencer du 1er Janvier prochain, la *Gazette des Familles* sera publiée les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, composées de matières choisies, propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

En conséquence de cette amélioration et des frais de publication plus élevés de cette Revue, qui paraîtra alors deux fois par mois, le prix de l'abonnement sera de \$1.00 par année, payable d'avance, laquelle Publication formera au bout de l'année un beau volume de 384 pages de matières variées et intéressantes, tant par la quantité que par la qualité des travaux.

M. l'Abbé GUILMET continuera d'en être le rédacteur-en-chef.

Toute la correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent, que pour la rédaction, devra être adressée comme suit :

A. M. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*,  
Ottawa.

Les Abonnés qui n'auraient point reçu toutes ou quelques-unes des livraisons déjà parues pour l'année 1877, voudront bien nous en informer, afin d'y faire droit.

L'ADMINISTRATEUR.

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

(Suite.)

### XXII.

**Saint Jean Chrysostome. — Saint Augustin. — Saint Jérôme.**

Avant d'aller plus loin, il convient de nous arrêter devant un certain nombre de Saints qui, par leurs écrits, leurs vertus, l'influence qu'ils exercèrent autour d'eux, ont laissé dans l'histoire un sillon plus profond et plus lumineux.

Le premier, S. Jean Chrysostome, appartient à l'Église d'Orient ; les deux autres, S. Augustin et S. Jérôme, à l'Église d'Occident.

Jean, d'une illustre famille d'Antioche, commença par être, tout jeune encore, un très-grand avocat. Quelque temps attiré par les plaisirs du monde, il en reconnut bien vite le danger et la vanité, et se retira, pendant plusieurs années, parmi les anachorètes des environs d'Antioche, dont il partagea la vie mortifiée.

Là, il composa un certain nombre d'ouvrages de piété. De retour à Antioche, il fut ordonné diacre par le saint évêque Flavien. Pendant que Flavien, à Constantinople, intercédait auprès de Théodose, Jean, resté à Antioche, encourageait, consolait et fortifiait les fidèles par

une série d'instructions qui ne contribuèrent pas peu à le faire surnommer Chrysostome ou Bouche-d'Or.

Plus tard, et en dépit de l'opposition qu'y met son humilité, nous voyons Jean appelé au patriarcat de Constantinople.

Cette immense capitale, à côté de grandes vertus, renfermait bien des désordres et des scandales. L'évêque voulut les réformer. Les méchants se liguerent contre lui. Il fut injustement déposé, puis exilé. Son exile n'arrêta ni sa charité, ni son zèle, ni ses admirables discours. L'empereur voulut augmenter encore les rigueurs de cet exile et relégua Chrysostome dans une sorte de désert vers lequel il dut se diriger à marches forcées. Il mourut en route, à Comané, dans le Pont.

Ce grand docteur, ce grand évêque, ce confesseur de la foi est encore un des plus grands orateurs du monde. On le compare à Démosthène, le grand orateur grec.

De S. Chrysostome à S. Augustin, la transition est facile. Si l'un est un admirable orateur, l'autre est un des premiers écrivains et des plus beaux génies dont les siècles aient gardé la mémoire.

Et voyez comme tout s'enchaîne dans les plans de la divine Providence. A qui, après Dieu, les innombrables générations qui ont puisé le salut dans les œuvres de S. Augustin doivent-elles cet inappréciable bienfait ?

A la mère de S. Augustin, Ste. Monique ; à son évêque, le grand S. Ambroise, dont nous parlions au chapitre précédent.

Né à Tagaste, en Afrique d'un père païen et d'une mère chrétienne, Augustin se livra au désordre, dès sa jeunesse ; et, comme la corruption du cœur mène facilement à la perversion de l'esprit, il partagea longtemps les erreurs des manichéens, hérétiques qui, pour expliquer le mélange ici-bas du bien et du mal, admettaient deux principes : Dieu et le Diable.

Il faut lire, dans ses admirables *Confessions*, l'un des plus beaux livres qui soient sortis de la main des hommes, l'instructive histoire de ses fautes, de ses vaines tentatives de conversion, des larmes et des prières de sa mère, des exhortations de S. Ambroise, de l'incépisable bonté de Dieu qui l'attendit si longtemps, et finit par frapper à la porte de sa conscience un coup si foudroyant qu'Augustin se rendit

Comme Madeleine, il devint plus grand par sa pénitence qu'il n'avait été déplorable dans ses égarements.

A trente-deux ans, il reçut le baptême, et, ayant eu le malheur de perdre sa mère, il se mit à écrire contre les manichéens, dont il avait partagé les erreurs.

Devenu prêtre, puis évêque d'Hippone, Augustin continua d'encourager les fidèles, de combattre par la parole et par la plume les manichéens, puis les donatistes et enfin les pélagiens que nous retrouverons au chapitre suivant.

Dans ses dernières années, S. Augustin eut la douleur d'assister à la ruine de l'empire romain et à l'invasion des barbares, qui ne fut nulle part plus épouvantable qu'en Afrique, peut-être parce que nulle part il n'y avait parmi les chrétiens plus de vices et de corruption.

C'est à l'occasion de cette chute de l'empire que le grand docteur écrivit son admirable livre de la *Cité de Dieu*. Il y exhorte les fidèles à reconnaître la main du souverain Maître et sa justice dans les calamités qui les accablent, à faire pénitence, à lever les yeux vers le ciel et, au milieu des ruines de la cité terrestre, d'aspirer à la cité céleste qui ne passera pas.

La mort de S. Augustin fut ce qu'avait été sa vie, depuis sa conversion : sainte, humble, édifiante, digne en un mot d'un chrétien et d'un évêque.

Un grand saint et grand docteur, et que nous ne saurions non plus passer sous silence, c'est S. Jérôme. Contemporain de S. Augustin, comme lui passionné pour l'étude, il se rencontra quelque temps, à Rome, avec lui.

Jérôme écrivit un grand nombre de traités et de lettres adressées à des vierges et à des veuves dont plusieurs descendaient des plus anciennes et des plus illustres familles. A Rome d'abord, puis à Bethléem, dans le travail, la pauvreté, la prière et la pénitence, ces pieuses femmes menaient une véritable vie religieuse, sous la conduite de Jérôme.

Quelque temps secrétaire du pape Damase, chargé d'expliquer publiquement les Ecritures, après la mort de Damase, il se fixa à Bethléem. Là il consacra ses jours à écrire des commentaires de divers livres de la Bible, mais surtout à traduire en latin, en s'aidant des versions grecques et syriatiques, tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament.

C'est cette traduction, connue sous le nom de Vulgate, qui a été définitivement adoptée et déclarée seule canonique par le Concile de Trente.

Après avoir souffert, de la part des hérétiques pélagiens, qu'il avait vigoureusement combattus, toutes sortes de mauvais traitements, Jérôme mourut à quatre-vingt-douze ans et fut enseveli dans la grotte de son monastère.

### XXIII.

#### Les Hérésies et les Conciles.

L'arianisme s'éteignait à peine, du moins en Orient ; car nous verrons qu'il se perpétua beaucoup plus longtemps en Occident, lorsque surgit une nouvelle hérésie, celle des macédoniens.

Elle tirait son nom de Macedonius qui, par des voies malhonnêtes, s'était fait nommer patriarche de Constantinople.

Les macédoniens niaient la divinité du Saint-Esprit.

Ils trouvèrent, dès l'origine, un intrépide adversaire en la personne de S. Athanase.

Théodose, à peine en possession du pouvoir impérial rendit une loi dans laquelle il déclarait que ceux-là seuls ont droit au titre de catholiques qui, selon la doctrine de l'Évangile et les enseignements Apostoliques, croient une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec une égale majesté et dans une adorable Trinité. Il fit plus : il réunit à Constantinople un Concile œcuménique contre les macédoniens. Là, la nouvelle hérésie fut solennellement condamnée, et l'on renouvela, en les expliquant et les développant, les déclarations du Concile de Nicée.

Bien que le concile de Constantinople fût composé presque exclusivement d'évêques d'Orient, l'approbation que lui donna le Souverain Pontife le fit reconnaître pour œcuménique ou universel.

Nous rencontrons ici les donatistes. Ce ne sont plus des hérétiques, mais des schismatiques. Ils ne niaient point un des dogmes catholiques. Mais sur un point de peu d'importance, ils refusaient de se soumettre à la décision de l'Église, il s'agissait de savoir si Cécilien, évê-

que de Carthage, avait été régulièrement ordonné ; Rome avait déclaré l'ordination valide : Donat soutenait qu'elle ne l'était pas. C'est cette obstination qui constitue le schisme, la rébellion, l'oubli de l'oracle du Sauveur : "Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit considéré comme un pharisien et un publicain."

De ce petit et insignifiant commencement sortirent une révolte terrible et d'effroyables violences contre les catholiques... L'entêtement des schismatiques est connu. Ici, malgré la douceur et la patience des évêques, malgré leur admirable désintéressement, il ne semblait pas que rien pût ramener ces pauvres égarés... Dieu leur envoya S. Augustin. Son éloquence, sa piété, son génie, ses vertus firent ouvrir les yeux à la plupart des schismatiques, qui rentrèrent en foule dans le giron de l'Eglise.

C'est le propre de cette sainte épouse du sauveur d'être toujours éprouvée. Barque insubmersible, elle est pourtant agitée par de continuels orages.

Le schisme des donatistes était à peine apaisé que voici les catholiques aux prises avec la terrible hérésie des pélagiens, ainsi nommée de Pélagie, moine de la Grande-Bretagne, qui niait le péché originel et la nécessité de la Rédemption.

S. Augustin fut un des premiers à signaler et à combattre l'hérésie naissante... Elle fut d'ailleurs, en dépit des artifices de Pélagie et de ses disciples, condamnée dans plusieurs conciles d'Afrique. Le Souverain Pontife confirma les décisions de ces conciles, déclarant que le péché d'Adam a passé à ses enfants, et que, sans une grâce intérieure, qui nous inspire la bonne volonté, l'on ne peut faire aucun bien surnaturel ou utile au salut.

Combattu, en Afrique, par S. Augustin, en Palestine par S. Jérôme, le pélagianisme finit par s'éteindre ; mais nous voici en présence d'une autre et bien redoutable hérésie : le nestorianisme.

Les ariens et les macédoniens avaient attaqué la Trinité, les pélagiens la grâce et par conséquent la nécessité de la Rédemption. Les nestoriens, ainsi appelés de Nestorius, patriarche de Constantinople, niaient le mystère de l'Incarnation.

Nestorius prétendait qu'il y avait deux personnes en Notre-Seigneur Jésus-Christ.— C'est le contraire de l'en-

seignement de l'Église, qui enseigna qu'il y a deux natures en Notre-Seigneur : la nature divine et la nature humaine : mais une seule personne, la personne du fils de Dieu fait homme. — D'où il suit que, pour les catholiques, la sainte Vierge est très exactement appelée la mère de Dieu, tandis que les nestoriens lui refusaient ce titre et l'appelaient seulement mère du Christ. Pour ces hérétiques, la sainte Vierge n'était que la mère d'un homme, appelé le Christ, et auquel le Verbe s'était uni.

Repoussée dès son origine par l'indignation du peuple catholique, soutenue par l'intrigue de ses promoteurs, combattue par le vaillant S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, condamné une première fois par le pape S. Célestin et les deux conciles provinciaux de Rome et d'Alexandrie, l'hérésie de Nestorius fut enfin déferée au Concile d'Ephèse, présidé par S. Cyrille, en qualité de légat du Souverain Pontife.

En apprenant la condamnation de Nestorius et de ses erreurs impies, la joie du peuple fut immense.

C'est à la suite du Concile d'Ephèse et pour en perpétuer le souvenir que le pape S. Célestin ajouta à la première partie de la Salutation angélique ce verset que la complète : " Sainte Marie, *mère de Dieu*, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort."

---

### Le salut de la Catholique.

Dans la magnifique homélie qu'il a prononcée à Reims, le jour de la fête de saint Rémi, Mgr. l'Evêque de Poitiers dépeint ainsi la situation de l'Église Catholique, à la fin du cinquième siècle :

" L'empire romain tombait en lambeaux et s'en allait en démolition sous les coups des barbares. On avait pu se flatter que la Providence de Dieu sur son Église lui avait ménagé d'avance une ressource dans la conversion des peuples nouveaux. Il n'en était rien. A la veille de la catastrophe, il ne se trouvait chez eux que des païens et des hérétiques..... C'était une de ces heures ténébreuses, comme il en est survenu quelques-unes depuis le sacrifice du Calvaire, une de ces heures où tout est humainement désespéré pour l'établissement chrétien, parce que tous les appuis humains lui manquent à la fois."



En nous tenant ce langage, l'éloquent prélat nous montrait dans le passé l'image du présent. Le cours des siècles a ramené une de ces heures ténébreuses qui reproduisent, sur un plus vaste théâtre, la douloureuse scène du Golgotha. Comme au cinquième siècle, l'Eglise voit crouler tous ses anciens appuis ; et, au lieu de défenseurs armés pour sa cause, elle aperçoit, en présence l'une de l'autre, et prêtes à s'entrechoquer, deux forces qui lui sont également hostiles, le schisme et l'infidélité.

Telle est la situation présente. Efforçons-nous de la bien comprendre, afin de conformer nos sentiments à ceux de l'Eglise, et de justifier au besoin sa conduite contre les ennemis qui en dénaturent les motifs. Dans les clubs, dans les journaux, jusque dans certains documents officiels, on a attribué à la papauté des tendances contraires aux intérêts de la chrétienté. Il y a dans cette accusation autant d'aveuglement que d'injustice. Si ceux qui se font les accusateurs de l'Eglise voulaient ouvrir les yeux, ils verraient qu'elle seule, en ce moment, comprend leurs vrais intérêts ; et ils s'épargneraient les cruels regrets qu'ils éprouveront lorsqu'ils reconnaîtront, par une amère mais tardive expérience, la justesse de ses prévisions.

Que sont, aux yeux de l'Eglise et au point de vue de l'intérêt religieux, les deux pouvoirs dont la rivalité séculaire semble arrivée à sa crise suprême, en Orient ?

## I.

D'un côté c'est l'islamisme, l'empire anti-chrétien ; c'est le successeur de Mahomet, l'héritier de ces fiers et cruels sultans qui avaient juré d'anéantir la chrétienté et qui, tant de fois portèrent, le ravage dans nos plus belles provinces. Pendant des siècles, la papauté ne cessa d'armer contre eux les peuples de l'Europe ; et si elle eût trouvé moins de résistance dans l'indifférence des uns et les rivalités des autres, depuis longtemps ces barbares auraient repassé le Bosphore, et l'Europe serait délivrée de leur brutale tyrannie. Accuser le successeur de saint Pie V de favoriser l'héritier de Sélim II, c'est faire acte tout à la fois, de déraison et d'ingratitude. Sous les papes, ces Turcs, qu'on s'appête en ce moment, à chasser de Constantinople, seraient depuis longtemps

les maîtres de l'Europe, et ils auraient étouffé dans son germe la civilisation dont nous sommes si fiers. Et quel intérêt aurait l'Eglise à les favoriser aujourd'hui ? Ne lui ont-ils pas donné, tout récemment, encore, plus de sujets de plaintes qu'aux puissances même qui leur font la guerre ? Aussi longtemps que la France avait exercé en Orient, envers les chrétiens, le protectorat dont la Convention elle-même n'avait pas voulu se démettre, la Turquie avait respecté l'indépendance des églises. Dans la gestion de leurs intérêts, elle leur avait accordé une liberté dont elles étaient loin de jouir dans tous les États chrétiens. Mais, depuis quelques années, cette tolérance a fait place à la plus injuste persécution. Poussés par de perfides et aveugles conseillers, le sultan s'est fait ouvertement le protecteur du schisme. Les Catholiques arméniens ont été chassés de leurs églises et dépouillés de leurs biens au profit d'une poignée d'apostats. Les remontrances les plus pressantes du Saint-Siège ont été dédaignées ; les traités les plus solennels foulés aux pieds ; l'intérêt même le plus manifeste de l'État méconnu : tant l'hostilité contre le catholicisme dominait et précipitait les hommes qui se sont succédé dans le gouvernement de Constantinople. Il serait étrange, en vérité, qu'au moment où ce même gouvernement se livre contre une partie de ses sujets chrétiens, à des cruautés sans exemple, l'Eglise, si maltraitée de son côté, prit le parti des bourreaux contre les victimes ! Encore une fois, l'imputation de semblables sentiments à l'Eglise ne montre qu'une chose : la haine aveugle de ses accusateurs.

Non, l'Eglise ne veut aujourd'hui que ce qu'elle a toujours voulu : la destruction de l'infidélité mahométane, l'affranchissement des chrétiens orientaux, la délivrance des saints Lieux, l'expulsion des barbares qui profanent, par leurs rites impies, l'emplacement du temple de Salomon et sainte Sophie de Constantinople. En demandant à Dieu que tel soit le résultat des événements qui s'accomplissent en Orient, nous continuerons la prière non interrompue que l'Eglise adresse au ciel depuis des siècles.

## II.

Mais ce n'est pas tout de renverser la puissance musulmane : il faut la remplacer ; et quel est le pouvoir qui se dispose à prendre sa place ? Si ce pouvoir, plus

fort que l'islamisme, n'est pas moins hostile à l'Eglise de Jésus-Christ; s'il ne doit chasser l'infidélité de Constantinople et de Jérusalem que pour y installer le schisme; s'il doit être plus intolérant, plus exclusif, plus persécuteur que ne l'ont été les Turcs, aurons-nous beaucoup gagné à l'expulsion de ces derniers? A-t-on le droit de s'étonner qu'en présence d'une semblable perspective, l'Eglise, si rassurée qu'elle soit contre toute crainte par l'appui certain de Dieu, ne se montre cependant pas très empressée d'aller au-devant des fers qu'on lui prépare; qu'elle ne manifeste pas une joie trop enthousiaste à la pensée de voir une tyrannie remplacée par une autre plus dure, plus forte, plus implacable?

Or, que telle soit la perspective offerte à l'Eglise par les événements présents, nous n'en pouvons malheureusement pas douter. Qui est-ce qui s'avance vers Constantinople, sous prétexte de punir et de désarmer la barbarie musulmane? Ce n'est pas la France. — Jadis notre chère patrie n'aurait pas laissé à un autre cette noble tâche; aucun pouvoir n'aurait osé l'entreprendre sans elle et malgré elle; mais depuis qu'elle a abdiqué sa mission vis-à-vis de l'Eglise et de la vérité catholique, elle a été rejetée comme un instrument inutile; et maintenant elle ne compte plus. Les destinées du monde vont se décider sans elle.

Ce n'est pas non plus l'Autriche qui va porter le dernier coup à l'empire Turc, si fortement ébranlé jadis par l'épée des Hunyade et des Scanderberg. Tant qu'elle fut le saint Empire romain, l'Autriche fut grande et puissante; mais elle a aussi apostasié; elle aussi a renié sa vocation providentielle; et comme la France, elle recueille dans son abaissement le fruit amer de son infidélité.

Ne parlons pas de l'Espagne et du Portugal; ne parlons pas même de l'Italie. Dans leur existence sociale, ces nations ne sont plus catholiques; elles ne peuvent donc plus être les instruments de la Providence pour le salut de la chrétienté.

La Providence paraît vouloir se servir en ce moment de deux instruments; mais ce sont des instruments de vengeance. L'Allemagne protestante lui a servi à frapper la France, au moment où, éniivrée de son progrès matériel, elle semblait vouloir s'élever contre le pouvoir spirituel de l'Eglise, sa mère. Dieu seul sait de quelles

catastrophes religieuses la chute de l'empire nous a réservé. Nous avons payé cher cette préservation ; mais si nous savions tirer profit de nos désastres, combien il pourrait faciliter notre relèvement !

Aujourd'hui la main de la Providence saisit un autre fléau pour châtier l'Europe entière des iniquités consommées sans scrupule, depuis plusieurs siècles, par les nations qui formaient jadis la chrétienté. En s'affranchissant de la tutelle de l'Eglise qui en faisait une seule famille, ces nations ont, en même temps, répudié le joug de la loi de Dieu. Elles ont cessé de reconnaître le Décalogue comme la règle de leurs relations et n'ont pas voulu suivre d'autre règle que leur intérêt. La force a pris la place de la justice ; et on a cru qu'avec un peu d'habileté on réussirait à équilibrer si bien la force, qu'on n'aurait rien à craindre de ses excès. Un édifice d'iniquité s'élevait, dont les diverses assises avaient été posées par les guerres de Louis XIV, que le partage de la Pologne, par les guerres de la Révolution et de l'Empire, et plus récemment encore par celles d'Italie et d'Allemagne. Le comble y a été mis par l'envahissement de Rome, par le renversement du plus saint des pouvoirs, par l'immolation de la justice dans sa personnification la plus auguste. L'Europe alors, qui regardait et qui applaudissait ou laissait faire, a proclamé, avec toute la solennité possible, que la force prime le droit.

*Fiat tibi sicut vis*, a répondu la Justice divine : qu'il soit fait comme vous le voulez. Nations jadis chrétiennes et maintenant apostates, vous préférez le joug de fer de la force au sceptre paternel de ma loi, manié par la main maternelle de mon Eglise ! vos vœux seront exaucés... — Voyez-là, en effet, qui s'avance, aussi irrésistible dans sa marche que l'avalanche roulant du sommet des monts, cette force qui doit être désormais, le seul Dieu de l'humanité émancipée du joug de Jésus-Christ : n'est-elle pas bien représentée par cet empire gigantesque qui occupe déjà deux continents ? Qui osera lui résister ? Ceux qui naguère voyaient d'un œil indifférent la violence faite à l'auguste faiblesse du pape, parce que dans cette violence ils ne croyaient pas leurs intérêts compromis, maintenant que leurs plus graves intérêts sont en jeu, voudraient bien résister ; mais ils ne le peuvent plus. Tandis qu'on négocie, la Force marche ; elle accumule les engins destructeurs, elle déclare qu'elle ne s'arrêtera qu'après avoir obtenu tout ce qu'elle demande.

On ne peut pourtant se faire illusion sur le but que poursuit le colosse, en étendant vers le Midi le bras qui, naguère, d'un seul coup de massue, ajoutait à son domaine des contrées plus grandes que la France. Si vous croyez qu'il va à Constantinople pour y venger les droits de l'humanité violés par les Turcs, écoutez ce récit de l'homme sur la foi duquel l'Europe a maudit la cruauté des Turcs.

M. Schnyler, le témoin indigné des massacres de la Bulgarie, avait, peu auparavant, accompagné l'expédition des Russes à Khiva. Voici ce qu'il nous raconte, soit d'après ce qu'il a vu lui-même, soit d'après le rapport d'un autre témoin oculaire, M. Gromoff :

« Lorsque nous nous fûmes éloignés de Khiva à la distance de vingt-cinq milles, le général Golovatchef, dit, en ma présence, à un grand nombre d'officiers qui l'entouraient : « J'ai reçu un ordre du commandant en chef ; j'espère que vous l'exécuterez fidèlement, et que vous le ferez exécuter par vos soldats. Cette expédition n'épargne ni âge, ni sexe. Tuons-les tous. »

Après cela, les officiers transmirent ces instructions aux soldats sous leurs ordres. Le détachement du Caucase n'était pas encore arrivé, mais il arriva ce soir-là même. Golovatchef réunit les officiers du Caucase et dit :

« J'espère que vous allez accomplir mes ordres strictement, à la mode circassienne, sans tergiversation. Vous ne devez épargner ni âge ni sexe. Tuez tout. »

Le vieux colonel du Caucase dit :

« Certainement, nous ferons exactement comme vous dites. »

En effet, les Cosaques devinrent furieux ; ils se précipitèrent sur les Turcomans le sabre à la main, taillant en pièces tout ce qui se présentait devant eux, enfants et vieillards. Je vis plusieurs faits de ce genre. Je m'en rappelle un, en particulier, sur lequel je n'eus pas le courage de fixer mes regards plus d'un moment. Une mère qui s'était enfuie sur un cheval avec trois enfants, était étendue morte. L'aîné des enfants avait été tué avec elle ; le plus jeune avait le bras fendu d'un coup de sabre et essuyait le sang, en poussant des cris de douleur. L'autre enfant, un peu plus âgé, s'efforçait de réveiller sa mère qu'il croyait endormie, et, en me voyant, il cria : « *Tiura!* arrêtez-vous. » Ce même jour, et les jours suivants, nous brûlâmes, comme nous l'avions déjà fait, les céréales, les

maisons, tout ce qui se trouvait sur notre chemin ; et la cavalerie, qui avait pris les devants, frappait de mort tous les habitants sans distinction, hommes, femmes et enfants. Du reste, nous ne rencontrions guère que des enfants et des femmes. Je fus témoin de nombreux actes de cruauté."

Il n'est pas nécessaire de poursuivre davantage nos citations, pour faire apprécier l'humanité du vengeur qui va à Constantinople châtier, au nom de la civilisation européenne, la barbarie des Turcs. Déjà, du reste, nous pouvions le connaître assez par les procédés dont il s'est servi, et dont il se sert encore, pour convertir au schisme les catholiques de Pologne.

### III.

Et maintenant, que sortira-t-il du conflit dont nous voyons les préliminaires ? — C'est le secret de Dieu. Humainement parlant, il n'y a rien à espérer, pour l'Eglise ; il y a au contraire tout à craindre. Mais c'est là pour nous un motif puissant, décisif de ne rien craindre et de tout espérer. Jésus-Christ nous l'a dit : la providence de son Père suit, vis-à-vis de son Eglise, et vis-à-vis des âmes qui la composent, la loi à laquelle le divin Chef lui-même a été soumis : la loi du grain de froment. Elle fait dépendre la richesse de la moisson, de l'ensevelissement et de la mort apparente de la semence. Bossuet a dit excellemment : "Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir ; puis il agit." Or, de toutes les œuvres de Dieu, la plus divine, sans contredit, est l'Eglise ; et c'est en elle aussi que Dieu veut faire éclater la souveraineté de son action. Aux époques d'épreuves, surtout, il se plaît à la conduire par les moyens surnaturels. Heures ténébreuses, comme les appelle Mgr. l'Evêque de Poitiers, où la sagesse humaine, impuissante et désespérée, ne voit rien, mais qui précèdent toujours les grands triomphes de l'Eglise, et sont pour le monde lui-même des époques de renouvellement. Un monde nouveau commence : mais sa création doit être précédée par la destruction du monde ancien ; les éléments préexistants semblent rentrer dans le chaos, et alors on ne voit partout que mort et confusion, jusqu'à ce que la parole créatrice fasse de nouveau jaillir la lumière.

Il en était ainsi au cinquième siècle. N'est-ce pas aussi ce que nous voyons de nos jours ? Déjà la justice de Dieu s'exerce avec un lugubre éclat : toutes les institutions que nous avons prétendu substituer à l'édifice divin s'écroulent avec fracas et jonchent le sol de leurs débris. Comme la civilisation païenne qui n'avait pas voulu se laisser christianiser, la civilisation chrétienne paganisée tombe en lambeaux. Cette société moderne, si fière de ce titre, est déjà décrépite et nous assistons à son agonie. Elle a voulu vivre sans Jésus-Christ, et elle se meurt. Mais que va faire le Sauveur ? La ressuscitera-t-il ? La laissera-t-il mourir pour la remplacer par une création plus belle ? Que faire dans cette incertitude ? Mgr. l'Evêque de Poitiers nous l'a dit : "Toute la politique chrétienne, dans ces situations extrêmes, c'est de prier, de persévérer dans la vérité, et d'attendre l'heure de Dieu."

Nous attendrons cette heure, nous persèvererons dans la vérité, nous prierons. Suivant la recommandation de St. Pierre, "nous nous humilierons sous la main puissante de Dieu." (1<sup>re</sup> Petr. v. 6), nous reconnaitrons que nous avons mérité les fléaux de sa justice ; mais en même temps, nous le conjurerons de se souvenir de sa grande miséricorde. Il ne nous doit rien que des châtiments ; mais à son Christ il doit un amour infini ; et puisque nous appartenons à Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ nous appartient, puisqu'il nous a donné son cœur, Dieu ne peut pas nous abandonner. Offrons-lui ce Cœur qu'il aime infiniment et dont il est infiniment aimé. Il est impossible que cette vue ne désarme pas sa justice, et ne fasse luire de nouveau, au sein de nos ténèbres, le soleil de sa bonté.

---

LA MERE

## MARIE DE L'INCARNATION.

(Suite.)

Le P. Lallemand, dans sa relation de 1647, dit que pendant le cours de cette année, elles ont instruit et secouru plus de quatre-vingts filles sauvages.

Un an auparavant, la Mère de l'Incarnation écrivait ;

Notre plus grande moisson c'est l'hiver, alors que nos sauvages allant à la chasse de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leur champs de blé d'Inde et à presser leurs peaux de castors, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper.

Quant aux sauvages, hommes et femmes, qui venaient aux parloirs recevoir l'assistance corporelle et spirituelle, leur affluence fut quelquefois bien grande, puisque, d'après les annales du monastère, il y en eut jusqu'à huit cents dans une seule année.

En 1648, la Mère de l'Incarnation exprime son regret que le nombre en ait diminué par suite des guerres et de la férocité des Iroquois. Mais bientôt la dispersion de la nation huronne, à la suite d'une guerre malheureuse avec les Iroquois, fournit ample matière à son zèle et à celui de ses sœurs. L'arrivée en grand nombre de ces pauvres sauvages obligea cette infatigable religieuse à étudier leur langue. "J'en appris assez," dit-elle, pour enseigner les prières et le catéchisme aux filles et aux femmes, ce que nous faisons alternativement par semaine, la Mère Saint-Joseph et moi."

Quel courage et quelle énergie, en même temps quelle capacité intellectuelle n'a-t-il pas fallu à cette sainte religieuse pour apprendre ces langues barbares dans un âge avancé, et sans avoir fait, dans sa jeunesse, aucune étude qui pût rendre ce travail moins pénible ! Que de difficultés et de dégoût, elle dut rencontrer, et combien d'autres se seraient découragés ! Mais elle donne elle-même, dans une de ses lettres, le secret de sa persévérance.

"Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue ; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain." Voilà le grand mobile, et ce qui fait disparaître les impossibilités. Les réflexions suivantes de l'annaliste de 1663 n'en sont pas moins justes toute-fois.

"L'étude des langues sauvages fut, sans contredit, le plus rude travail auquel eurent à se livrer en ce pays nos saintes Mères. Nous avons vu que dès leur arrivée,



en, 1639, elles s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire. Pour être en état d'enseigner plus tôt la voie du salut à ces pauvres sauvages, elles se partagèrent la tâche. La Mère Saint-Joseph seule étudia d'abord le huron, la Mère de l'Incarnation et la Mère Sainte-Croix s'appliquèrent à l'algonquin et au montagnais. Nous étudions la langue algonquine par préceptes et par méthode, ce qui est très-difficile, écrivait la Vénérable Mère en 1640. Il faut que je vous dise qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire, et maintenant il faut que je lise et médite toutes sortes de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare comme font ces jeunes enfants qui vont au collège pour apprendre le latin. Nos révérends Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyables.

Dans la suite, la Mère de l'Incarnation se rendit tellement maîtresse de ces différents idiomes, qu'elle put laisser de précieux manuscrits pour en faciliter l'étude à ses sœurs. "Mes occupations des matinées d'hiver, écrivait-elle encore, sont d'enseigner les langues sauvages à nos jeunes sœurs. La Mère Assistante et la Mère Sainte-Croix sont assez savantes, parce que dans le commencement nous apprîmes le dictionnaire par cœur.

"Comme ces études sont très-difficiles, j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits que je pourrai. Depuis le commencement du Carême dernier jusqu'à l'Ascension, j'ai écrit un gros livre algonquin d'histoire sacrée et de choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme iroquois, que l'on estime un trésor. L'année dernière, j'ai écrit un gros dictionnaire algonquin à l'alphabet sauvage."

C'est à ce prix que les Ursulines du Canada achetèrent la faculté d'instruire les sauvages, et de les mettre dans le chemin du Ciel.

Avant l'époque dont nous parlons, il n'y avait pas assez de Hurons à Québec pour réclamer un catéchisme public, mais alors on le fit régulièrement aux femmes et aux filles.

"Il est bon de faire remarquer ici, dit l'annaliste de 1863, que ces instructions s'étaient données dès l'année 1640, aux Algonquines et aux Montagnaises, de la même manière que l'on instruit encore aujourd'hui, pour la

première communion, à l'école des externes, les enfants des diverses paroisses de Québec, qui sont présentées par leurs curés."

On voit que la Mère de l'Incarnation ne reculait devant aucun travail ni aucun sacrifice quand il s'agissait de procurer le salut à ses chers sauvages. Elle ne se contentait pas néanmoins de saisir l'occasion à mesure qu'elle se présentait et de faire le bien au jour le jour. Non, il y avait chez elle un vrai zèle selon la science; elle cherchait les moyens, non pas de faire quelques bonnes œuvres du moment, mais d'assurer le bien pour l'avenir. Simple femme enfermée dans un cloître, elle travaillait à consolider la colonie en amenant peu à peu les sauvages à abandonner la vie errante; et pour cela elle les portait à bâtir des maisons, leur procurant dans ce but tous les secours possibles. Voici ce qu'elle écrivait, en 1641, en parlant d'une jeune sauvage de dix-sept ans:

"Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la marier à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. Oh! si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France d'aider à faire une petite maison! Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Elle gagne les cœurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités."

Madame de la Peltrie faisait également tous ses efforts pour arracher ces pauvres nations à la vie errante. C'est le témoignage qui lui rend le P. Vimont: "Elle leur parlerait bien plus volontiers des mains; et si elle pouvait exercer le métier de maçon ou de charpentier pour leur dresser de petites demeures, elle s'y emploierait avec d'autant plus d'ardeur qu'elle voit de bonnes dispositions en ces peuples pour se fixer."

Les efforts que firent les Ursulines pour amener les sauvages à quitter la vie errante parurent, au premier abord, devoir être couronnés d'un certain succès; car, en 1644, on en décida trois cents à se cantonner autour du monastère. Malheureusement on ne put se procurer les secours matériels indispensables pour soutenir ces heureux commencements; la minorité de Louis XIV et les guerres de la Fronde ne permettaient pas au gouvernement de la mère patrie de faire les sacrifices que demandait une colonie naissante: on manqua des choses

les plus indispensables à la vie, et les Ursulines furent obligées de partager leur faibles ressources avec leurs chers sauvages. Elles s'aperçurent alors, pour la première fois, que le pain se multipliait entre les mains de la Mère de l'Incarnation, à mesure qu'elle le distribuait. On constata en effet que n'ayant à partager que deux ou trois pains entre cinquante ou soixante sauvages, elle trouvait moyens d'en donner suffisamment à tous. Le prodige s'étant renouvelé assez souvent pour ne plus pouvoir être révoqué en doute, la vénérable Mère l'attribuait aux bonnes dispositions de ces pauvres gens.

Environ vingt-cinq ans plus tard, Louis XIV, profitant d'un moment de repos après la paix d'Aix-la-Chapelle, entreprit de donner suite à ce plan de colonisation, commencé par de pauvres religieuses qui n'avaient d'autres secours que les aumônes qu'elles sollicitaient auprès de leurs amis de France, mais on alla trop loin. On eut la prétention de *franciser* les sauvages, en commençant par la jeunesse. Dans ce but on plaça au séminaire diocésain de Québec et au pensionnat français des Ursulines, un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles. Les hommes d'Etat de Louis XIV se flattaient sans doute d'un heureux succès; mais la Mère de l'Incarnation déclara nettement qu'on entreprenait une chose à peu près impossible. Elle avait en effet pensé à cela, ainsi qu'on l'a vu, avant le gouvernement français: mais elle n'avait pu obtenir que des résultats insignifiants, qui lui faisaient dire: "C'est à peine si sur cent nous en avons francisé une." L'événement justifia cette prévision, car à la fin de l'année il ne restait plus qu'un petit sauvage au séminaire diocésain, et les Ursulines revenaient au premier mode d'enseignement qui consistait à élever séparément les Françaises et les Sauvages.

Cette observation que les Ursulines ont à peine francisé *une* sauvage sur *cent* fait entrevoir le grand nombre de jeunes filles indigènes élevées par elles, car les registres de la maison et les écrits de la vénérable Mère attestent que celles que l'on réussit à *franciser*, comme on disait alors, n'étaient pas en si petite quantité. "Nous avons francisé plusieurs filles sauvages, Huronnes et Algonquines, que nous avons mariées ensuite à des Français et qui font fort bon ménage," écrivait-elle. Plusieurs furent jugées aptes à la vie religieuse, qu'elles

auraient probablement embrassée si elles n'en avaient été empêchées par des événements de force majeure.

Lorsque cette tentative de franciser les sauvages vint à l'esprit des conseillers de Louis XIV, il y avait près de trente ans que les Ursulines travaillaient à les christianiser, et le peu que nous avons pu dire fait voir de quelle manière elles avaient réussi; mais on nous saura gré de mettre dans un plus grand jour et en oitant des faits non moins intéressants que les premiers, le bien que firent au Canada ces femmes véritablement héroïques.

(A Continuer.)

---

## LITTÉRATURE.

---

### La Patte de Dindon.

Ce matin, à propos d'un plaisir manqué, je dis en riant à mon fils : je vois que tu as besoin que je te fasse une petite leçon.

—Eh ! sur quoi, père ?

—Sur une disposition que tu tiens de moi, hélas ! et dont je voudrais bien te guérir.

—Quelle est-elle ?

—Le récit d'une petite aventure de ma vie d'écolier te l'apprendra. J'avais dix ans ; j'étais au collège ; je rapportais chaque lundi de mes parents la grosse somme de quinze sous, destinée à payer mes déjeuners du matin car le collège ne nous fournissait pour ce repas qu'un morceau de pain tout sec.

Un lundi, en rentrant, je trouve un de nos camarades (je me rappelle encore son nom, il se nommait Couture) armé d'une superbe patte de dindon ; je dis patte et non cuisse, car l'objet tout entier se composait de ce que dans mon ignorance j'appellerai un *tibia*, et de la patte avec ses quatre doigts, le tout recouvert de cette peau noire, luisante et rugueuse, qui fait que le dindon a l'air de marcher sur des brodequins de chagrin.

Dès que mon camarade m'aperçut ; "Viens voir ! me dit-il, viens voir !" J'accours ; il serrait le haut de la patte dans ses deux mains, et, sur un petit mouvement de la main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient comme les doigts d'une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment pouvait-il la faire agir ? Un garçon de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant, que moi, en face de cette patte de dindon. Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige. Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arrivé à son paroxysme, il remit sa merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté mais rêveur et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision..... "Si je l'avais, me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir. Couture n'est pas sorcier, et alors..... comme je m'amuserais !....." Je n'y tins plus, je courus à mon camarade.....

—Donne-moi ta patte !..... lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication. Je t'en prie !.....

—Ma patte ! ..... te donner ma patte !..... Veux-tu t'en aller ?

Son refus irrita encore mon désir.

—Tu ne veux pas me la donner ?.....

—Non !

—Eh bien !..... vends-la moi !

—Te la vendre ? Combien ?

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de ma semaine.....

—Je t'en donne cinq sous !

—Cinq sous ?..... une patte comme celle-là ? Est-ce que tu te moques de moi ?

Et, prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré.

—Eh bien, je t'en offre dix sous.

—Dix sous !..... Dix sous ! reprit-il avec mépris !... mais regarde donc !.....

Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours !

—Mais enfin, lui dis-je en tremblant.....combien en veux-tu ?

—Quarante sous, ou rien !

—Quarante sous !.....m'écriai-je, quarante sous ! près de trois semaines de déjeuners ! par exemple !

—Soit ! à ton aise !

La patte disparut dans sa poche, et ils s'éloignèrent. Je cours de nouveau après lui.

—Quinze sous !

—Quarante !

—Vingt sous !

—Quarante !

—Vingt-cinq sous !

—Quarante !.....

Oh ! diable de Couture ! comme il aura fait son chemin dans le monde ? comme il connaissait déjà le cœur humain ! Chaque fois que ce terrible mot *quarante* touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes je ne me connaissais plus !

—Eh bien donc, quarante ? m'écriai-je.....Donne-la moi !

—Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il.

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus..... Oh ! le scélérat ? il était déjà homme d'affaire à treize ans ! .... Puis tirant enfin le cher objet de sa poche : " Tiens, me dit-il, la voilà !.....

Je me précipitai sur elle !..... Au bout de quelques secondes, ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret et je tirais le tendon qui servait de cordon de sonnette, aussi bien que Couture. Pendant deux minutes cela m'amusa follement ; après deux minutes, cela m'amusait moins ; après trois, cela ne m'amusait presque plus ; après quatre, cela ne m'amusa plus du tout ! Je tirais toujours parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent..... Mais le désenchantement me gagnait. Puis vint la tristesse. Puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec ! puis le sentiment de ma bêtise..... et tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla..... et au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir !.....

Ce souvenir m'est revenu bien souvent depuis que

je n'ai plus dix ans, et bien souvent aussi j'ai retrouvé en moi l'enfant à la patte de dindon. Cette impétuosité de désir, cette impatience de tous les obstacles qui me séparaient de la possession désirée, cette folle imprévoyance, cette puissance d'illusion égale seulement, hélas ! à ma puissance de désillusion ; tous ces traits de caractère se sont mille fois réveillés..... que dis-je ? se réveillent encore en moi dès qu'une passion m'envahit. Oh ! on n'étudie pas assez les enfants ! On traite leurs sentiments de puérités ! Rien n'est puéril dans l'âme humaine. L'enfant ne meurt jamais tout entier dans l'homme, et ce qui est puéril aujourd'hui peut être terrible ou coupable demain ! Les passions sont différentes, mais le cœur où elles poussent est le même, et le meilleur moyen de bien diriger un homme est d'avoir bien observé le garçon de dix ans. Ainsi cette patte de dindon m'a fort servi. Vingt fois dans ma vie, au beau milieu d'une sottise, ce souvenir m'est revenu.... "Tu seras donc toujours le même ?" me disais-je, et je me mettais à rire, ce qui m'arrêtait court. Il n'y a rien de plus utile que de se rire au nez de temps en temps. Je me retournais alors vers mon fils et je lui dis : *Cette fable montre..... que les fils ressemblent quelquefois à leurs pères.*

ERNEST LEGOUVÉ.

### Une Maison jetée par la fenêtre.

Ceci se passait sous l'Empire. Quatre capitaines de corsaires, aussi avantageusement connus dans tous les ports de la Manche par leurs exploits sur mer que par leurs fredaines à terre, se trouvaient ensemble de relâche à Kamaret, petit port que la Providence a jeté à quelques lieues de Brest, pour la plus grande commodité des caboteurs en temps de paix, et la plus grande jubilation des corsaires en temps de guerre.

Certain jour, que le plus copieux déjeuner que l'on pût faire alors dans le pays avait réuni nos quatre relâcheurs dans la seule auberge que possédât la bourgade, ils se mirent, les aventuriers, à causer de leurs folies passées, et à vivre, comme on dit, de souvenirs pour se consoler de la vie inoccupée qu'ils étaient condamnés à mener pour le moment à Kamaret.

—Tout cela n'est pas mal, sans doute, dit gravement le capitaine Nivelles, après avoir prêté une oreille attentive au récit de chacun de ses camarades, moi j'ai fait aussi des miennes, en débarquant, par ci par là, des garçons de billard et des billards même dans la rue, en faisant scier une fois tous les arbres du jardin d'un de nos armateurs, qui nous avait volé sa maison de campagne sur nos parts de prise, et en levant une autre fois, en course, un commissaire de marine que j'avais grisé à mort, à mon bord, avec de la liqueur de Mme Amphoux. Mais toutes ces bêtises, qu'on s'amuse à faire à terre par désœuvrement, ne sont rien au prix du projet de bambouche que j'ai toujours eu en tête depuis que je me suis vu en âge de penser un peu sérieusement à quelque chose.

—Et n'y aurait-il pas moyen de savoir ton projet ? demandèrent en même temps tous les autres capitaines.

—Si, certainement, répond Nivelles ; mais il faut, avant tout, vous dire que c'est presque un problème de mathématique. Il s'agirait, pour faire la chose en question, d'envoyer une maison par la fenêtre. Je vous avertis d'abord que, jusqu'à ce que j'en aie le cœur net, je ne serai jamais tranquille avec le chapitre de bonne farces à expédier.

—Jeter une maison par la fenêtre, reprit d'un air méditatif l'un des capitaines que ses camarades nommaient l'amiral Stop, il faudrait premièrement pour cela avoir une maison.

—Pardieu ! ce n'est pas là le plus crochu, ajouta le capitaine Ledoux. Et puis, ayant la maison, il faudrait avoir une grande fenêtre. L'un et l'autre peuvent se trouver ensemble.

—Oui, et une fois qu'on aurait la maison et la fenêtre, il n'y aurait qu'à les jeter l'une par l'autre. Mais voilà justement le hic.

—Attendez ! s'écria à ces derniers mots l'amiral Stop, m'y v'là. Le maire de la ville de Kamaret m'a confié hier, en bêtifiant avec moi, qu'il avait à vendre une vieille cassine abandonnée qui fait face de travers à la partie sud-ouest de la rade : tenez, vous voyez d'ici la tourne du municipal. Allons-y tout de suite pour voir si, avant la nuit, nous aurons le temps de la déménager, en débarquant toute sa carcasse par la croisée ou la lucarne du milieu de son espèce de premier étage.



—Où, mais si auparavant nous achetions la maison, proposa Nivelles, l'auteur du projet, pour avoir le droit de consommer ensuite à notre fantaisie ?

—Où serait la farce alors ? fit observer l'amiral Stop. Nous la paierions après le charivari un peu plus cher peut-être ; mais la mer est grande, l'Anglais est là, et il nous remboursera les frais de démolition. Allons, courons de l'avant, car nous n'avons pas de temps à perdre pour faire un peu gentiment les choses.

—C'est cela, bien dit ! s'écrièrent les trois autres lurons ; une dernière larme de punch au ratafia, et le cap en route pour enlever la case à nègre de M. le maire à l'abordage, et couler vite ment notre prise par le fond.

En moins d'un quart d'heure, la tranquille maison du plus haut fonctionnaire public de Kamaret fut escaladé par les quatre corsaires. Le toit ardoisé de la mesure tomba d'abord sur le premier étage ébranlé ; puis, après la chute du toit, vint celle des murs latéraux, qui allèrent se replier et s'écrouler sous les décombres entassés du faite dispersé de l'édifice. Tout Kamaret, attiré par le bruit de ce sac improvisé, accourut sur le port. Le maire du lieu, attiré lui-même sur le théâtre de l'événement par la clameur publique, s'avança pour se distinguer d'abord, comme c'est toujours la règle, et pour demander ensuite, saigné de son écharpe tricolore, ce que prétendaient faire les exterminateurs de sa propriété.

—Tu le vois bien, *l'offia* ! la jeter par la fenêtre ta propriété malpropre, lui répondirent les démolisseurs.

—Mais qui me paiera ma maison ? demanda encore le magistrat, visiblement ému, en sa qualité de propriétaire et de fonctionnaire, du spectacle d'un pareil attentat.

—Qui te la paiera ? dis-tu ; nous autres !

—Et quand encore, messieurs ?

—Quand nous l'aurons coulée par le fond, et si tu as peur, tiens, en attendant, voilà un à-compte !

Et en parlant ainsi, les dévastateurs infernaux envoyaient sur les jambes vacillantes et sur la tête auguste de l'autorité compétente les poutres, les solives et les pans de mur qu'ils faisaient pleuvoir par la seule fenêtre qu'ils eussent laissée encore intacte sur la façade de la pauvre maison. Les quatre sapeurs travaillèrent si fort et si méchamment bien à l'œuvre de destruction, que, deux heures avant la chute du jour, il ne restait plus à

la place où fut la propriété de M. le maire, que la croisée par laquelle toute la propriété avait été délogée en détail. Enfin leur bésogne se trouva terminée avant la nuit, et les derniers rayons du soleil mourant n'éclairèrent plus que les décombres de la bâtisse.

Ce fut alors sur des ruines qu'il fallut s'entendre et parlementer avec le magistrat dépossédé si violemment d'un de ses fiefs urbains. L'arrangement ou plutôt le traité de paix ne fut pas long à conclure. Le capitaine Nivelles, en remettant sur ses épaules velues sa veste toute couverte encore de la glorieuse poussière du sacage, demanda au maire :

— Combien te faut-il, gros pleurnicheur, pour ton grenier à punaises ?

— Ma maison, dit en balbutiant le maire, valait sept mille écus comme un sou.

— On ne te demande pas ce qu'elle valait, on désire seulement savoir ce que tu en veux pour le service que nous avons rendu à la ville en te la rasant comme un ponton.

— Mais il me semble qu'en vous la laissant pour cinq mille écus, ce ne serait pas trop pour vous.

— Cinq mille écus, c'est un peu près de quatre mille francs pour chacun de nous. Tu les auras ce soir ; je te les donne sur parole, et avec nous, tu le sais bien, la parole vaut mieux que le jeu ; mais à une condition cependant.

— Et laquelle, s'il vous plaît, mes braves amis du bon Dieu ?

— C'est que jamais, tant que nous vivrons, on ne fera bâtir rien à la place de cette fenêtre, et que nous pourrons faire mettre sous cette croisée : *Maison envoyée par la fenêtre, par quatre capitaines de corsaires, dans la journée du 21 décembre.* L'affaire est-elle dite et conclue, gros Paria ?

— Oui, puisque vous le voulez, mes bonnes gens.

— Eh bien ! c'est cela cria Nivelles aux assistants. Vive le maire de Kamaret et toute sa sainte boutique ! Enlevez tout le reste, tout est rasé, payé, et voila ma farce faite !

EDOUARD CORBIÈRE.

### Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Nous extrayons d'une lettre adressée par M. Victor Charland, à sa famille, actuellement à Rome les détails suivants sur une audience donnée par S. S. le Pape, le 5 octobre dernier, à laquelle M. Charland et son compagnon de voyage, M. l'abbé Simard, directeur du Séminaire de Rimouski ont eu le bonheur d'assister.

"I n'était encore que dix heures, et nous devions voir le Pape à midi et demi; jugez si le temps paraissait long. Enfin, midi sonne, nous nous présentons avec nos billets d'admission. Les suisses, les Gardes du Pape les examinent et nous font entrer dans la salle d'audience. Il y avait déjà une quarantaine de personnes, femmes en grande toilette, hommes en cravates blanches et habits de cérémonie. Toutes ces bonnes gens là étaient naturellement au premier rang; cependant il y avait entre deux dames, tout près du trône, deux places vides. Vite, au risque de paraître impolis, nous nous en emparons. Tandis que nous attendons, je vous parle un peu de cette salle. Elle peut avoir 80 pieds de longueur, sur trente de large. Le Trône pontifical est au fond, au milieu. Les sièges sont disposés le long du mur, tout autour de la salle, afin que tout le monde puisse voir. J'étais à dix pas du Trône. Il y avait à peu près cent personnes. Tout le monde attendait, le Secrétaire du Pape vient prendre le nom de chacun, lui demander le nom de son pays, pour les dire au Pape. Puis le moment solennel va arriver. Il est midi et demi, et le Saint-Père est ponctuel. La porte s'ouvre, les Cardinaux, les gardes nobles entrent, et puis, tout le monde tombe à genoux, c'est le St. Père Pie IX, porté dans sa chaise. Pie IX le beau vieillard, le bon père. Comme il y avait relativement peu de monde, il s'est fait porter autour de la salle et a donné sa main à baiser à tout le monde, ce qu'il ne fait que très rarement, surtout maintenant. Arrivé à nous le Secrétaire lui dit que nous étions canadiens. "Oh! canadiens, a-t-il dit en français, oh! j'ai envoyé un évêque faire visite de ma part à ces bons canadiens!" Et j'ai baisé cette main, oh! je l'ai baisée avec effusion, et le St. Père a paru me regarder avec tendresse. Mon Dieu je n'oublierai jamais ce moment de ma vie! Il était bien beau, et Dieu était bien bon pour moi.

Quand tout le monde eut baisé sa main, le St. Père

s'est fait déposer au pied du trône, et il a parlé long temps, dix minutes au moins. Le St. Père, parle ordinairement du saint dont on fait la fête ce jour-là, des vertus qui le caractérisaient. Il a fait de même, aujourd'hui, et bien qu'il parlât en Italien, j'ai compris bien des petites choses.

Le Saint Père, malgré ses 86 ans, parle encore avec une très grande facilité. Il a encore cette belle intelligence, cette présence d'esprit, ce regard profond et ce geste noble des premiers temps de son règne. Il parle avec force, il frappait le bas de sa chaise avec sa main, il a même de petites choses pour rire en riant lui-même, et pendant ces dix minutes, il n'a presque pas déglissé son regard du nôtre. Le Saint Père aime beaucoup, beaucoup les canadiens, nous étions si près de lui, enfin, je ne sais, mais à tout instant il nous regardait. Je me trompe peut-être, mais il a eu peut-être une pensée pour nous, il aura peut-être un souvenir pour ces deux pauvres petits canadiens qui sont venus de si loin pour le voir, je n'ose le croire, mais il est si bon. Ayant de s'en aller, le Saint Père a dit encore en levant la main et en disant les paroles de la bénédiction : "je vous bénis, mes chers enfants, je bénis vos familles et votre pays, je bénis encore tous vos objets de piété et il a fait le signe de la croix. C'était tout, la porte se referma ; nous l'avions vu. Oh ! jamais, jamais, je n'oublierai cette noble figure, ce beau regard, ces bonnes paroles ! oh ! je le reverrai encore !"

---

### Enveloppes Timbrées.

La *Gazette Officielle* d'Outaouais publie des règlements concernant l'émission d'enveloppes timbrées que le département des postes va incessamment distribuer aux maîtres de poste, aux taux suivants :

Enveloppes de	1 centin.....	\$1 30
"	" 3 centins No. 1.....	3 30
"	" 3 centins No. 2.....	3 35

Les maîtres de poste et les vendeurs de timbres seront requis de vendre ces enveloppes au public aux taux ci-dessus par cent, et lorsqu'il sera demandé qu'une seule enveloppe ou un nombre au-dessus de cent le taux exigé par le maître de poste ou le vendeur de timbres devra

être aussi près de l'exacte valeur proportionnelle, tel que comparé avec les taux ci-dessus, par cent, que la fraction le permettra sans perte pour le maître de poste ou le vendeur de timbres, ainsi, dix enveloppes de trois centins, grandeur No. 1, devront être vendues trente trois centins ; cinq, dix-sept centins, deux, sept centins.

Lorsqu'employées, ces enveloppes représenteront l'affranchissement du port jusqu'à concurrence du montant du timbre qui est imprimé, et lorsqu'employées pour des lettres pesant plus d'un demi once, ou sur lesquelles l'affranchissement requis est plus considérable que le montant représenté par le timbre imprimé, la différence pourra être complétée par l'apposition en timbres de poste ordinaire.

Le timbre imprimé devra être effacé avec soin par les maîtres de poste lorsque les enveloppes seront déposées à la poste.

Un timbre coupé d'une enveloppe ne peut être en aucune manière employé à l'affranchissement de port et détaché de l'enveloppe sur laquelle il était imprimé, il perd toute valeur comme timbre - poste.

---

### Abonnements payés,

Nous accusons réception du prix de l'Abonnement à la *Gazette des Familles*, pour l'année 1877, des personnes dont les noms suivent :

Par le Révd. Messire F. Morissette, de St. Joachim :

Révd. Messire F. Morissette, "

Isaïe Gagnon, "

Louis Paré, "

Florent Renaud, "

Louis Thomassin, "

Julien Guerin, "

Thomas Rancourt, "

Dame Vve. Louis Guilbaut, "

Dlle Emélie Boucher, "

Par M. J. Leroy, de Ste. Claire :

Jean Lamontagne, "

Frs. Chabot, "

Michel Côté, "

Dame Vve. F. Chabot, "

Par M. l'abbé Ling, des Trois-Rivières :

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières,